

Programme Stratégique Transversal - 2021-2024

			(PST suivant nouvelle DPS)				
Domaines	# OS	Intitulés OS	# OO	Intitulés OO	#AP	Actions / projets	Fin prévue
Service à la population	OS 1	Offrir un service au public efficace et efficient tenant compte des besoins des usagers et des contraintes de l'institution.	OO 1.1	Développer un soutien aux bénéficiaires rencontrant des problèmes de santé mentale.	AP 1.1.1	Suivant les possibilités de financement PIIS, créer une cellule "santé mentale" en 2019 comprenant un agent, et destinée au public cible visé par le PIIS.	Réalisé en 2020
					AP 1.1.2	Suivant le résultat d'un audit des besoins, mettre en place une collaboration avec un acteur (physique ou moral) dans le domaine de la psychologie/psychiatrie.	2022
			OO 1.2	Développer un accompagnement spécifique des jeunes majeurs anciennement sous tutelle CPAS ou résidant dans nos maisons d'enfants.	AP 1.2.1	Mise à disposition d'appartements pour des mineurs dépendants des services du CPAS via une société de logement et ou via un logement propre au CPAS avec prolongation au-delà de la minorité et ce d'ici 2023 en vue de mener une vie autonome.	2024
					AP 1.2.2	Mise en conformité des services relatifs à l'enfance au regard des normes établies par la FWB en vue de conserver l'agrément délivré par cette dernière et ce d'ici 2020.	Réalisé 2020
			OO 1.3	Maintenir, voire développer nos actions en matière de lutte contre le surendettement.	AP 1.3.1	Recherche de subsides liés au surendettement global et/ou énergétique en 2019-2024.	2024
					AP 1.3.2	Créer en 2019 une cellule PDU guidance-logement en faveur des bénéficiaires d'un PIIS lorsque les problématiques liées au logement et/ou à la gestion du budget constituent des freins à l'emploi.	Réalisé en 2020
					AP 1.3.3	Réaliser une étude sur l'ensemble des dossiers et l'issue de ceux-ci après suivis en vue de rédiger un plan d'action.	2022
			OO 1.4	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires du CPAS par un accompagnement social adapté et spécifique.	AP 1.4.1	Rédiger des procédures en vue d'orienter adéquatement les bénéficiaires vers l'ISP dans le respect des prescrits légaux.	Réalisé en 2020
					AP 1.4.2	Collaborer activement avec la FWB et le FSE via la mise en place d'ateliers pédagogiques personnalisés.	Réalisé en 2020
					AP 1.4.3	Mise en place d'un partenariat en vue de favoriser l'obtention du permis de conduire pratique par les bénéficiaires du service ISP afin d'augmenter la possibilité d'accès à un emploi.	2024
					AP 1.4.4	Augmenter le nombre de mise à disposition de personnes sous contrat art.60/61 dans le secteur privé, et ce, dans le respect des critères préalablement établis	2024
			OO 1.5	Favoriser l'intégration des personnes de nationalité ou d'origine étrangère par le développement du service Etranger du CPAS.	AP 1.5.2	Rédiger une brochure d'aide reprenant l'ensemble des informations utiles aux usagers du service.	2022
					AP 1.5.3	Mise en place de collaboration entre le service Etranger du CPAS et des partenaires	2024
			OO 1.6	Adopter l'offre de logements afin de permettre aux personnes précarisées d'accéder à un logement décent et de réduire durablement leurs frais d'énergie.	AP 1.6.1	Collaborer et/ou créer une plateforme transversale interne dédiée à la prise en charge de la problématique globale du logement sur le territoire de Verviers, et ce, d'ici 2024.	2024
					AP 1.6.2	Structurer les modalités de collaboration avec Logivesdre afin de permettre à certaines personnes en situation de grande précarité suivies par le CPAS, d'accéder à un logement décent d'ici 2020.	2022
			OO 1.7	Améliorer l'accueil et des projets de vie pour nos résidents dans nos maisons de repos.	AP 1.7.1	Réorganiser les projets de vie pour l'unité adaptée d'ici fin 2024. - Humanitude	Réalisé en 2021
					AP 1.7.2	Réorganiser les projets de vie pour l'ensemble des résidences d'ici fin 2024. Humanitude	2024 --> 2023
					AP 1.7.3	Former l'ensemble du personnel par rapport aux nouveaux projets de vie, et ce d'ici 2024.	2024 --> 2022

		AP 1.7.4	Mise en place au sein de nos résidences du plan wallon nutrition visant à améliorer la qualité de vies des résidents des maisons de repos du CPAS	20224
	OO 1.8 Améliorer l'accès à l'information pour les usagers et nos partenaires par le biais de canaux adaptés.	AP 1.8.1	Suivant le résultat d'une étude des besoins réalisée préalablement, mise en place d'une Cellule de communication d'ici 2024.	Réalisé en 2021
		AP 1.8.2	Elaboration d'une identité graphique et uniformisation pour les supports de communication tant externe qu'interne à l'institution, et ce, d'ici 2024.	2024
		AP 1.9.6	Réalisation d'une visite virtuelle de nos résidences	2024
		AP 1.9.7	Réalisation d'une cartographie concernant les services possibles suivant les situations rencontrées par les bénéficiaires du Dispositif d'Urgence sociale	2024
	OO 1.9 Amélioration de l'offre de services à destination de nos aînés	AP 1.9.3	Sur base des résultats de l'étude de marché réalisée, réalisation d'une résidence-service sur un site proche de la résidence La Barcarolle, et ce, d'ici 2024.	2024
		AP 1.9.4	Création sur le même site que la résidence service, d'un centre de jour pour personnes âgées	2024
		AP 1.9.5	Création en synergie avec la Ville de verviers, d'une Maison des Aînés	2024
		AP 1.9.6	Rénovation de la résidence La Lainière pour la remettre aux normes en vigueur dans le secteur	2024
	OO 1.10 Optimiser la distribution de l'aide alimentaire et l'accompagnement social qui en découle via le FEAD.	AP 1.10.1	Suivant l'état des lieux de l'aide alimentaire réalisé en collaboration avec le Relais social urbain, définir un plan d'action d'ici 2024 en vue d'optimiser les actions de distribution de l'aide alimentaire aux bénéficiaires.	2024
	OO 1.11 Améliorer l'offre de services destinés à l'enfance	AP 1.11.1	Créer suivant un état des lieux préalable, des logements supervisés en faveur de jeunes majeurs d'ici 2024.	2024
		AP 1.11.2	Création, suivant un état des lieux préalable, d'un projet intégré "Maison de l'enfance" d'ici 2024, et ce, en synergie avec la Ville de Verviers	2024
	OO 2.1 Assurer la continuité de service en gérant les recrutements et remplacements de manière prévisionnelle.	AP 2.1.1	Favoriser la mobilité interne selon les opportunités en systématisant les procédures mises en place et en améliorant la communication interne.	Réalisé en 2021
		AP 2.1.2	Rédiger des procédures de sélection et de recrutement (hors nomination).	2022
		AP 2.1.3	Suivant un état des lieux des besoins préalable, élaborer un plan de recrutement (en lien avec le Plan d'embauche) en priorité pour les métiers en pénurie et en assurant le transfert des connaissances. -	2023
		AP 2.1.4	Suivant un état des lieux des besoins préalable, adapter les Cadres du personnel aux besoins de l'Administration en fonction du PST.	2022
		AP 2.1.5	Suivant un état des lieux des besoins préalable, planifier les futures nominations et l'organisation d'exams.	2024

Ressources humaines

OS 2

Gérer les ressources humaines de manière optimale, structurée et transparente, en fonction des compétences et des besoins de l'organisation et pour un meilleur bien-être.

OO 2.2	Développer une politique RH basée sur la gestion des compétences.	AP 2.2.1	Définir les missions de la Cellule RH et la mettre en place.	Réalisé en 2019
		AP 2.2.2	Etablir un catalogue des compétences spécifiques de tous les agents.	2023
		AP 2.2.3	Etablir pour toute fonction un profil de fonction clair et précis.	2024
		AP 2.2.4	Développer l'offre de formations ciblées sur le savoir, savoir-être et savoir-faire ainsi qu'un plan de formation.	2023
		AP 2.2.5	Poursuivre le processus d'évaluation des agents et en assurer le suivi.	2021 -2022
		AP 2.2.6	Harmoniser les pratique en matière d'utilisation de la grille d'évaluation par la mise en place d'une formation spécifique pour le management	2022
		AP 2.2.6	Acquérir un système de pointage en vue de réaliser une phase de test en MR/MRS	2024
AP 2.2.7	Mettre en œuvre la réforme IFIC au sein des MR/MRS d'ici 2023	2023		
OO 2.3	Améliorer l'accueil des nouveaux agents.	AP 2.3.1	Réaliser d'ici 2023, une procédure d'accueil des nouveaux agents au sein de l'Institution en vue d'harmoniser les pratiques actuellement en place(entrée, vie et sortie).	2023
		AP 2.3.2	Rédiger une brochure d'accueil par le service RH d'ici 2021.	2023
		AP 2.3.3	Rédiger et dispenser une formation CPAS par la Directrice générale d'ici 2021.	2024
OO 2.4	Introduction du télétravail pour les métiers de l'institution éligibles.	AP 2.4.1	Etudier la faisabilité et adapter le cas échéant, le règlement de travail en vue d'introduire le télétravail pour les métiers de l'institution éligibles et ce d'ici 2024.	2022
OO 2.5	Assurer le bien-être des agents en améliorant les conditions de travail et la qualité des bâtiments.	AP 2.5.1	Fournir des emplois durables en offrant un statut aux agents en assurant l'accès à la nomination et à la création d'un 2ème pilier en fonction des moyens budgétaires et en accord avec les autorités de tutelle.	Réalisé en 2019
		AP 2.5.2	Améliorer l'état des bâtiments abritant les agents du CPAS afin de satisfaire au mieux les attentes de chacun et de répondre à la législation. Une étude de faisabilité quant à la construction d'un pont entre le bâtiment du CPAS et celui de la Ville devra être réalisée.	2024
		AP 2.5.3	Suite à l'analyse des risques psychosociaux, assurer son suivi en concertation avec la hiérarchie, le middle management et le personnel et les partenaires sociaux.	2023
		AP 2.5.4	Redynamisation du service social du personnel par la diffusion auprès des agents des services proposés par celui-ci via un moyen de communication accessible et ce en partenariat avec la Cellule de communication du CPAS	Réalisé en 2021
		AP 2.5.5	Redynamiser la commission violence par la planification de réunions régulières	2024
		AP 2.5.6	Plan diversité 2020-2024	2024

				AP 2.5.7	Suivant une analyse de faisabilité préalable, réorganisation des espaces de travail en pôles administratif et social	2024
Organisation OS 3 Offrir un service public moderne, efficace et efficient grâce à l'adoption et l'utilisation de nouvelles méthodes et technologies.	OO 3.1 Faciliter et sécuriser l'accès à l'information et à sa gestion.	AP 3.1.1	Acquérir/développer et mettre en place un intra/extranet.	2024		
		AP 3.1.2	Simplifier les procédures et documents utilisés pour mieux répondre aux nécessités actuelles.	2024		
		AP 3.1.3	Acquérir un outil de gestion électronique des dossiers.	2024		
		AP 3.1.4	Acquérir et mettre en place un nouveau logiciel social.	Réalisé en 2021		
		AP 3.1.5	Création d'un dossier social électronique.	2024		
		AP 3.1.6	Collaborer avec le DPO pour sensibiliser le personnel au RGPD.	2022		
		AP 3.1.8	Mettre en place un wiki afin de cataloguer l'information et les procédures	2023		
		AP 3.1.9	Modéliser les procédures importantes des services en vue de les intégrer dans le Wiki	2023		
		AP 3.1.10	Former via l'organisation de formation interne, les membres du personnel au sujet du secret professionnel	2023		
		AP 3.2.1	Passer progressivement à un parc de véhicules verts.	2024		
	OO 3.2 Développer une politique en matière de lutte contre le réchauffement climatique.	AP 3.2.2	Généraliser le tri des déchets à l'ensemble des bâtiments du CPAS.	Réalisé en 2020		
		AP 3.2.3	Création d'une éco team en vue d'améliorer la gestion des déchets au sein de l'institution	2023		
		AP 3.2.3	Améliorer dans la mesure du possible l'empreinte énergétique des bâtiments de l'institution.	2024		
		AP 3.2.4	Poursuivre l'implantation de point d'eau potable à destination des agents.	Réalisé en 2021		
		AP 3.2.5	Installation sur les sites de l'administration centrale et de l'insertion socio-professionnelle et de la résidence La lainière de panneaux photovoltaïques	2024		
	OS 4 Poursuivre et renforcer la gestion rigoureuse, dynamique et prévisionnelle des moyens humains et financiers.	OO 4.1 Optimiser l'obtention et l'utilisation des moyens humains et financiers.	AP 4.1.1	Favoriser la mise en place de synergies nouvelles à raison d'une par an et de transversalités avec la Ville (dans le cadre du décret R.W. du 19 juillet 2018) en fonction des opportunités à identifier.	2024	
			AP 4.1.2	Poursuivre la recherche d'opportunités de financement en rédigeant un cadastre des subsides disponibles.	2022	
			AP 4.1.3	Actualiser les procédures de contrôle de gestion mise en œuvre au sein de l'institution	2022	